

AIRPOD : Les inquiétudes du Réseau anti-arnaques

AIRPOD est le nom d'un véhicule qui fonctionne à l'air comprimé, inventé par un ancien ingénieur niçois de **RENAULT**. En 2007, il crée la société **MDI (MOTOR DEVELOPMENT INTERNATIONAL)**.

À partir des années 2010, ce (*futur*) véhicule fait l'objet d'une pré-réservation pour une commercialisation prévue en 2012. C'est ainsi qu'une somme de 500 € est perçue (« droit d'attribution prioritaire ») dans l'attente de la mise en production.

Mais, à lire les témoignages reçus par le **Réseau anti-arnaques**, les souscripteurs attendent toujours la livraison de leur véhicule **AIRPOD** et ceux qui réclament le remboursement de leur premier versement ne parviennent pas à l'obtenir !

MDI PROD est une société domiciliée à Carros (06) depuis novembre 2009 et gérée par **M. Cyril NEGRE**. L'activité déclarée est la construction de véhicules automobiles, mais le montant du capital social de la SARL laisse rêveur : il est seulement de 1 000 €. Du reste, la société n'a jamais publié ses comptes.

Dès le 20 décembre 2014, le **Réseau anti-arnaques** avait réclamé des explications au gérant de **MDI PROD**, sans obtenir de réponse.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00031
Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.
Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**

